

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2020

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 seront déposés lors de la séance ordinaire de conseil qui se tiendra le 14 juin 2021 à 16h00, à huis clos par voie de téléconférence.

Donné à Harrington ce 20^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt et un.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe



Brigitte Dubuc

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Brigitte Dubuc, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 20^e jour du mois de mai 2021, entre 9h et 18h

En foi de quoi, je donne ce certificat le 20^e jour de mai 2021.

